

Versailles, le 13 octobre 2011

Chers parents,

Je constate fréquemment aux heures d'entrée et de sortie, que des voitures se garent sur les passages piétons et notamment sur celui qui rejoint le trottoir de l'église, rue ROLLIN.

« C'est la première fois », « je n'en ai que pour quelques minutes », « on ne peut jamais se garer dans le quartier » sont les arguments que j'entends le plus souvent.

Les manœuvres, les marches arrière, pour se désengager, sur le passage piétons sont dangereuses.

Je vous demande, avec gravité, de ne vous garer ni sur les passages piétons ni en épi sur le trottoir de l'église et ce, quelle qu'en soit la raison.

N'attendons pas qu'un accident soit à l'origine d'une douloureuse prise de conscience !

Je vous remercie de prévenir les baby sitters, grands-parents et toutes les personnes susceptibles de venir chercher les enfants en voiture.

Je vous prie de croire, chers parents, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef d'établissement
Pascale Quatrepoint